

Autoroute A69 : on a une jurisprudence

Par **Prudomal**, le 17/04/2025 à 11:05

Si les promoteurs du chantier de l'A69 Toulouse-Castres vont au CE, ils ont intérêt avant à lire :

[CE, 28 mai 1971, Ville nouvelle Est](#)

[CE Ass., 20 oct. 1972, Société civile Sainte-Marie de l'Assomption](#)

et

CE, 28 mars 1997, Association contre le projet d'autoroute trans-chablaisienne

...?

Par **Floris22**, le 19/04/2025 à 19:53

Bonjour

Ce n'est pas parce qu'il existe une jurisprudence que le CE va la confirmer. Maintes fois, le CE a fait fi de la jurisprudence ancienne pour en établir une nouvelle inverse.

D'un point de vue économique, cette autoroute trouve son sens à mes yeux.

Il en est de même d'un point de vue développement du territoire. Si la Bretagne, par exemple, s'est aussi bien développée, les 4 voies n'y sont pas étrangères.

Il en est de même pour la sécurité des usagers. Faire 50 km sur une départementale ou sur une autoroute n'a rien à voir. Il y a 20 ans, j'étais contre l'autoroute Pau - Bordeaux. Faire cette route régulièrement ne me gênait pas. Aujourd'hui, je me dis que je suis un imbécile pour avoir pensé cela.

Par **Prudomal**, le 19/04/2025 à 20:01

Bonjour, merci pour ta participation, mais tu commets une légère erreur en écrivant que

"Maintes fois, le CE a fait fi de la jurisprudence ancienne pour en établir une nouvelle inverse".

Cela ne s'est produit que huit fois depuis 1873... :

https://www.didiermorandi.com/L2/GAJA_Fiches_2023.pdf

pp. 69, 118, 177, 197, 251, 263, 379, 414

(cela dit, je suis d'accord avec toi, j'ai habité Toulouse pendant 25 ans et la route de Castres est juste une horreur, on ne peut pas doubler, sauf sur la portion à 4 voies de Puylaurens).

Par **Floris22**, le **28/05/2025 à 10:09**

L'arlésienne continue

La cour administrative de Toulouse a autorisé mercredi 28 mai la reprise du chantier de l'A69, qui doit relier Toulouse à Castres. Le projet est pourtant loin d'être terminé, une décision définitive en appel étant attendue en 2026.

<https://www.ouest-france.fr/economie/transports/autoroute/a69-apres-une-decision-du-tribunal-le-chantier-de-lautoroute-toulouse-castres-va-reprendre-a3dedd3a-3615-11f0-a239-9c8da3da27ee>